Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [8-9]

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

9 SEP. 1987

SOMMAIRE

Entre nous soit dit 4

Perles-mêle

Bons baisers de FS

Suisse Actuelles 5

Egalité 6

Salaires : le combat continue

Le 14 juin, six ans après

Nouveau droit matrimonial 8

III - La protection du logement familial

Dossier 9

Travail flexible : la liberté ou la jungle ?

Société 14

Qui sème l'oppression récolte la violence

Monde 15

3 000 femmes au Kremlin

Cantons Actuelles 16

Cultur...elles 20

Ces quelques fleurs...
L'inculture selon Bloom
Une Indienne à Genève

Courrier 23

Histoire 24

En souvenir des « filles publiques »

En couverture : Laurence Deonna, journaliste et écrivaine, lauréate du Prix UNESCO pour l'éducation à la Paix (cf. p. 22)

EDITO

Tu bosses dimanche ?

Flexibilité du temps de travail : deux camps s'affrontent. Côté face : une escouade d'intrépides innovateurs part à l'assaut du futur. Aux orties, les horaires de travail rigides, qui sclérosent la vie des entreprises et momifient les rythmes collectifs ! Aux orties, tout ce fatras d'habitudes pantouflardes génératrices d'immobilisme et de gaspillage ! Il faut vivre avec son temps. L'économie change, il est impératif de suivre le mouvement. La flexibilité, c'est *in ;* et c'est péché mortel de rester *out.*

Côté pile : les farouches défenseurs des droits sociaux font barrage. La dérèglementation ne passera pas. Nous ne retournerons pas à la loi de la jungle. La liberté promise n'est qu'un leurre : elle aurait vite fait de se convertir en une nouvelle exploitation.

Précisons que les deux camps ne recouvrent pas le patronat d'un côté et les syndicats de l'autre. On connaît le débat interne à ces derniers, et la position pragmatique de certains d'entre eux. Ce sont des camps idéologiques.

Au milieu, les travailleurs et les travailleuses cherchent à comprendre où est leur intérêt, et ce n'est pas facile. Pas question d'admettre béatement que ce qui est bon pour l'économie est *a priori* bon pour les individus ; mais si la « flexibilisation » du travail à la fois contribue à la santé de l'économie et entraîne des avantages pour celles et ceux qui acceptent de monter dans le train, il faut réfléchir à deux fois avant de s'y opposer. Seulement voilà : ces avantages sont-ils réels ?

D'après ce que l'on a pu constater au moment du défunt accord ETA-FTMH, il existait en tout cas à Marin des femmes prêtes à le croire ; et parmi les travailleuses pratiquant des horaires irréguliers (y compris le travail de nuit) dans le tertiaire, nombreuses sont celles qui le font par choix personnel. Un choix qui ne découle pas d'un enthousiasme abstrait pour la modernisation de l'économie et de la société ; plus prosaïquement, elles trouvent dans la flexibilité la solution à des problèmes précis : par exemple, la garde des enfants.

On n'insistera jamais assez sur le prix que coûtent les solutions de ce genre sur le plan de la vie sociale et familiale. Mais quand des travailleuses, comme l'ouvrière de Marin qui s'exprime dans nos colonnes, parlent, sans lyrisme aucun, il est vrai, du supplément de liberté que leur donnerait la flexibilité, n'est-ce pas aussi manquer de respect à leur égard que de se boucher les oreilles ? Ne faut-il pas reconnaître que la flexibilité, si elle est assortie de garanties formelles quant à son caractère volontaire et quant à la compensation en temps et non en argent, peut être, en fonction de la situation familiale, des aspirations personnelles et de la branche d'activité de la travailleuse, une formule de travail aussi satisfaisante et même plus satisfaisante qu'une autre ?

Cela étant dit, il est totalement illusoire de penser que la flexibilité en tant que telle pourrait provoquer ce fameux ré-équilibrage des relations entre les sexes que nous prédisent les chantres de la « grande mutation ». L'histoire récente nous enseigne que, si les femmes n'y prennent pas garde, la modernité tend à devenir un facteur de renforcement des rapports de pouvoir aussi efficace que la tradition.

Silvia Lempen